



AGPM
maiz'EUROP'

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 7 novembre 2017

Récolte maïs 2017 : Les quintaux sans les prix

La production de maïs grain avoisinera les 13,9 millions de tonnes en 2017 contre 12,3 millions en 2016. Elle affiche donc une hausse de 12 %, malgré des surfaces, en baisse de 5 % par rapport à l'an dernier, (1,35 millions d'hectares), grâce à un excellent rendement national de plus de 103 quintaux par hectare. Ces bons résultats sont également observés en maïs fourrage. Plus sensibles aux aléas climatiques, la production de maïs semence s'avère au-delà de l'objectif, tandis que celle de maïs doux devrait être légèrement en deçà. Ce début de campagne de commercialisation est marqué par la baisse des cours du maïs qui affecte sévèrement l'économie des exploitations.

Malgré un rendement national proche du record, force est de constater que les comptes d'exploitation des maïsiculteurs français ne progresseront qu'à la marge. En effet, les prix sont actuellement sous pression en raison des très bonnes récoltes sur les continents américains.

Dans ce contexte, la réflexion franco-française des Etats Généraux de l'Alimentation sur la rémunération des producteurs doit intégrer tous les paramètres et aller au-delà de l'indispensable répartition de la valeur dans les filières. Sensible aux cours mondiaux, la maïsiculture doit être protégée et le seul filet de sécurité que constituent les droits de douanes ne suffit pas. D'ici la mise en œuvre de la prochaine PAC, il convient d'avancer dans la création d'une assurance récolte incitative grâce à la récente évolution du règlement Omnibus permettant de subventionner les contrats dès 20 % de pertes avec un accompagnement public de 65%. De même, la dotation pour aléas doit rapidement évoluer vers une épargne de précaution individuelle, simple et mobilisable.

La production française a aujourd'hui besoin d'un ambitieux plan d'investissement dans le stockage de l'eau s'appuyant sur une agriculture irriguée sobre et performante dans le cadre de projets de territoires. Au-delà, le maïs « made in France » a aussi besoin de divers outils (produits de protection des cultures, biotechnologies) qui soient accessibles, économiques, efficaces et innovants. A trop vouloir être dans l'air du temps et contenter une élite minoritaire, l'initiative des EGA risque de louper son ambition d'inscrire l'agriculture française dans l'avenir et, au contraire, de précipiter sa perte au profit d'autres puissances agricoles.

Pour Daniel Peyraube, Président de l'AGPM : *« J'attends des Etats Généraux de l'Alimentation de préparer l'avenir au profit des générations futures et non de collecter des bons points au cours du quinquennat. Supprimer les phytos c'est populaire. Mais c'est aussi imaginer nos petits enfants s'alimenter à partir de produits étrangers obtenus à partir des techniques auxquelles nous renonçons aujourd'hui. Les maïsiculteurs sont prêts à revisiter leurs pratiques et y réfléchiront d'ailleurs dans le cadre du Congrès du maïs les 22 et 23 novembre prochains. Mais nous avons avant tout besoin de sécurité et de pragmatisme en supprimant, le plus rapidement possible, les distorsions de toutes sortes. »*

Contact Presse : Anne KETTANEH : tél. 06.83.22.05.01 - anne.kettaneh@agpm.com